

Au-delà de l'obligation faite par la loi d'orientation du 10 juillet 1989 sur l'éducation, le projet d'établissement affirme la volonté collective de la communauté éducative du collège, de permettre une scolarité épanouie à chaque élève durant les quatre années qu'il passera au collège.

Mettant en avant les valeurs inaugurales de notre établissement : respect, autonomie, investissement, solidarité, le projet est décliné en trois axes pour les années 2023 à 2027 :

- Des compétences scolaires solides pour tous les élèves.
- Un climat scolaire exigeant et bienveillant.
- Un accompagnement des parcours éducatifs : citoyen, santé, avenir et éducation artistique et culturelle.

Donnant ainsi sens et cohérence à nos actions, ce projet réaffirme notre ambition collective de faire grandir tous nos élèves pour qu'ils puissent devenir les citoyens éclairés de demain.

Respect, Autonomie, Investissement, Solidarité

